



2019-06-086-DEEJ

nomenclature: 9.1.3



## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

### SEANCE DU 27 JUIN 2019

#### **OBJET : COLLÈGE LANGEVIN WALLON – CONVENTION DE PARTENARIAT**

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-sept juin, à vingt heures. Le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur LESPADÉ, Maire.

#### **PRÉSENTS**

M. LESPADÉ, Mme NOGARO, Mme DUFAU, M. DUBERT, Mme DUPRE, M. HERVELIN, Mme BAULON, M. LAPEBIE, Mme DESTOUESSE, Mme BIRLES, Mme CORRIHONS, Mme MOUNIER, M. SALLABERRY, Mme PICAT, M. COUTIER, M. GARANS, Mme SAINT-AUBIN, M. DUBUS, Mme PERIMONY-BENASSY, M. AJA, M. ROBLES

#### **ABSENTS EXCUSÉS REPRÉSENTÉS**

M. PERRET	procuration à	M. DUBERT
M. GONZALES	procuration à	Mme NOGARO
M. SAUBIETTE	procuration à	Mme DUFAU
M. LECERF	procuration à	M. HERVELIN
Mme CAMBRONERO	procuration à	M. DUBUS
Mme MONTAUCET	procuration à	M. LAPEBIE
Mme FAURE	procuration à	M. ROBLES

#### **ABSENTS EXCUSÉS**

M. LAURENT

#### **ABSENTS :**

Mme BISBAU, M. POULAERT, Mme DELAVENNE, M. CLAVERIE

**SECRÉTAIRE DE SEANCE :** Mme NOGARO

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 21

Nombre de pouvoirs: 7

Nombre de votants : 28



## **2019-06-086-DEEJ - COLLÈGE LANGEVIN WALLON - CONVENTION DE PARTENARIAT**

Monsieur le Maire rappelle que dans le cadre de son projet éducatif territorial et de sa politique enfance jeunesse, la Ville de Tarnos met, depuis plusieurs années, en partenariat avec le collège Langevin Wallon un certain nombre d'actions éducatives partagées.

Ainsi, quatre actions ont été recensées :

- le partenariat avec l'école de musique pour les classes de 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup>
- la mise en place et l'animation d'ateliers par le service municipal jeunesse le mardi et/ou le jeudi
- la mise en place d'actions de prévention avec la police municipale
- le partenariat avec la Médiathèque « Les Temps Modernes »

Comme chaque année, il convient de renouveler la convention de partenariat pour l'année scolaire prochaine 2019-2020.

Le bilan de l'année scolaire 2018-2019 laisse apparaître une satisfaction concernant les interventions municipales en complémentarité des programmes de l'éducation nationale (sécurité routière, prévention des incivilités, Métrosession...) et sur les ateliers animés 2 fois par semaine sur le temps de pause méridienne.

La prévention des réseaux sociaux a été à nouveau la thématique d'intervention de l'année avec l'organisation de groupe de paroles encadrés pour les classes de 5ème, la production d'un spectacle interactif de la compagnie OXO en direction des 4ème, l'animation d'un atelier théâtre dans le cadre de l'interclasse ainsi que la mise en place d'un Pizza Débat destiné plus largement aux familles le 29 mars 2019.

Le partenariat avec l'école de musique constitue un vrai point d'appui pour permettre aux jeunes Tarnosiens d'aborder le collège en maintenant leur apprentissage musical.

Un partenariat intéressant a été initié entre la médiathèque et le collège, notamment avec la professeur documentaliste qui anime une web-radio avec des élèves.

Compte tenu de l'intérêt suscité par ces actions, Monsieur le Maire propose au conseil une nouvelle convention pour l'année scolaire 2019-2020.

### **LE CONSEIL MUNICIPAL**

Entendu son Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales notamment l'article L2121-29,

Vu le projet de convention.



## DÉLIBÈRE

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat entre la Ville et le collège Langevin Wallon, définissant et encadrant les actions éducatives à intervenir pour l'année scolaire 2019-2020

**Vote: 28**

Pour: 28

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

(suivent les signatures)

Pour extrait certifié conforme

Tarnos, le 28 juin 2019

Le Maire

